

Burkina Faso : diversification

Jean-Baptiste Compaoré, Ministre des finances du Burkina Faso

EN 1991, le Burkina Faso a entamé un programme de stabilisation et d'ajustement structurel avec le soutien du FMI et de la Banque mondiale. Depuis 1994, le PIB réel a enregistré une croissance moyenne de plus de 5 % par an, l'un des taux les plus élevés de l'Afrique subsaharienne. La reprise économique du pays dans les années 90 est le résultat de réformes économiques et institutionnelles majeures : la libéralisation des échanges, notamment pour les produits agricoles; la réforme du secteur des entreprises publiques, notamment celle du secteur bancaire; et la réforme budgétaire, qui a institué une taxe sur la valeur ajoutée et a amélioré la gestion de l'économie. L'allègement de la dette, par le biais de l'initiative en faveur des PTTE, a aidé le pays à réduire un surendettement tenace.

Mais l'économie reste très vulnérable aux chocs exogènes, ce qui se traduit par des fluctuations importantes de la croissance. En 2004, la croissance est tombée à 4,6 %, contre 8,0 % l'année précédente, alors que l'économie subissait de plein fouet la flambée des cours du pétrole, l'appréciation de l'euro, la baisse des cours mondiaux du coton (principal produit d'exportation), une invasion de criquets et la sécheresse. Environ 80 % des habitants continuent à vivre de l'agriculture, qui est toujours à la merci d'une mauvaise pluviométrie et de la désertification; pratiquement la moitié de la population reste en deçà du seuil de pauvreté.

Ces dix dernières années, les crédits budgétaires aux services sociaux ont sensiblement augmenté. De ce fait, les principaux indicateurs de l'éducation et de la santé se sont améliorés, bien que le Burkina Faso ait encore un long chemin à parcourir pour atteindre les OMD, qui resteront hors d'atteinte sans une aide extérieure accrue. Pour mettre en œuvre la stratégie de réduction de la pauvreté et accroître les dépenses pour l'infrastructure et les secteurs sociaux (santé, éducation et approvisionnement en eau), le pays devra compter à moyen terme sur une augmentation importante des flux d'aide extérieure. Le document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), finalisé en juin 2000, est le principal cadre dans lequel s'inscrit le soutien des donateurs. Un DSRP révisé et un plan d'actions prioritaires ont été adoptés le 27 octobre 2004 par le Conseil des ministres.

Diversifier l'économie

Notre stratégie de croissance à moyen terme consiste à diversifier l'économie et à accroître la productivité tout en maintenant un environnement macroéconomique stable. Pour atteindre cet objectif, il faudra mettre l'accent sur le développement rural, la diversification de l'agriculture et une plus grande productivité agricole, qui seront favorisés par la réforme des services publics et le renforcement de la gouvernance, le but étant d'améliorer le climat des affaires et de promouvoir le développement de l'industrie agro-alimentaire.

La principale difficulté à laquelle se heurte encore le Burkina Faso est la faiblesse de la capacité d'absorption des projets financés par l'étranger, 70 % seulement des sommes engagées par les donateurs étant effectivement décaissées. Il va de soi que le problème d'absorption ne résulte pas de la seule action du gouvernement. Nos partenaires doivent s'efforcer de faciliter la mobilisation de leur aide en privilégiant les soutiens budgétaires tout en veillant à ce que les critères de décaissement soient davantage à la portée du gouvernement. Il serait possible de renforcer le soutien budgétaire, qui ne représentait que moins de 40 % du financement extérieur total de 2000 à 2003, alors que les aides aux projets atteignaient plus de 60 % du total.

Nous prenons des mesures pour accroître la capacité d'absorption afin que la hausse des dépenses prévue soit suivie d'effet. Par le passé, la mise en œuvre des projets a été plus lente que prévu, en partie à cause de l'insuffisance de la capacité administrative locale et en partie du fait de la lourdeur des procédures administratives des donateurs.

Récemment, les donateurs ont harmonisé leurs procédures d'octroi des soutiens budgétaires, ce qui a permis d'alléger le fardeau administratif du gouvernement. Face à la demande supplémentaire de biens et de services, nous tentons de surmonter les contraintes de capacité qui pèsent sur l'économie en appuyant un certain nombre de programmes pour aider les petites et moyennes entreprises du secteur du bâtiment et autres services. Les donateurs soutiennent aussi des réformes dans le domaine de la passation des marchés publics.

Les progrès de la gestion de l'aide au Burkina Faso ont été amorcés avec la signature

en janvier 2005 du Cadre général d'organisation des appuis budgétaires en soutien à la mise en œuvre du DSRP, qui regroupe autour du gouvernement neuf partenaires techniques et financiers. Son objectif général est d'apporter un soutien sous forme d'aide budgétaire non ciblée, ce qui peut être plus efficace et moins cher à gérer. Ainsi, l'obligation de rendre compte de l'utilisation des ressources est devenue plus grande pour le gouvernement, qui met en œuvre depuis 2002 un plan de renforcement de la gestion budgétaire visant à améliorer durablement la transparence, la fiabilité et l'efficacité de cette gestion.

L'aide future dont bénéficiera le Burkina Faso doit servir principalement à financer la mise en œuvre du plan d'actions prioritaires du DSRP. Alors que le gouvernement s'efforce d'accroître la transparence budgétaire, nos partenaires doivent étayer ces efforts en mettant en place des mécanismes adaptés au contexte national qui allient à la fois efficacité, transparence, prévisibilité et flexibilité pour mieux prendre en compte les chocs exogènes auxquels le pays est souvent appelé à faire face. Cette forme de partenariat plus ouvert a aussi l'avantage de favoriser une véritable appropriation par le gouvernement de sa politique, indispensable pour que le développement progresse de façon durable. ■

«La principale difficulté à laquelle se heurte encore le Burkina Faso est la faiblesse de la capacité d'absorption des projets financés par l'étranger.»